

M. McIsaac: Monsieur l'Orateur, j'achevais mes remarques. Je surveillais l'heure et je me suis aperçu que mon temps de parole était expiré. C'est avec intérêt que j'écouterai ce que mon ami, le représentant de Yorkton-Melville (M. Nystrom) et d'autres ont à dire. J'espère qu'ils mettront de l'avant des propositions précises et concrètes.

M. Benjamin: Nous l'avons fait. Elles figurent dans la motion.

M. McIsaac: Il y a eu une couple de suggestions, bien que totalement irréalisables, de la part du député de Regina-Lake Centre. Nous en avons entendu d'autres aujourd'hui des conservateurs et elles étaient un peu plus précises qu'à l'accoutumée. Ils nous ont épargné les propos sombres et défaitistes que nous avons l'habitude d'entendre dans leur bouche. Ils se sont montrés plus précis. Ils n'ont pas remis sur le tapis la proposition qu'avait faite il y a un an ou deux leur chef d'abolir la Commission canadienne du blé ou de la remplacer par un autre organisme d'exportation.

Une voix: Allons donc.

M. McIsaac: Les conservateurs ont été un peu plus précis aujourd'hui. J'espère que tout à l'heure certains députés assis en face viendront préconiser des solutions.

M. Mazankowski: Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement. Je m'excuse d'interrompre les délibérations, mais j'aimerais demander au député de Battleford-Kindersley (M. McIsaac) s'il serait disposé à citer l'extrait du discours dans lequel le chef de l'opposition (M. Clark) aurait dit qu'il abolirait la Commission canadienne du blé.

M. McIsaac: Monsieur l'Orateur, je n'ai pas la référence sous la main, mais je vérifierai volontiers. Cette déclaration est tirée d'un discours qu'il a fait au Manitoba. Je me suis peut-être trompé en parlant d'abolition de la Commission du blé, mais il a laissé entendre qu'il fallait limiter ses pouvoirs ou créer d'autres organismes pour lui enlever ses pouvoirs.

M. Lang: Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement à ce sujet également. Il conviendrait peut-être de préciser que la déclaration du chef de l'opposition (M. Clark) est identique à celle que le ministre de l'Agriculture de l'Alberta a faite l'autre jour. Il a conseillé de permettre à d'autres de se lancer dans l'exportation des grains au lieu de réserver l'exclusivité à la Commission du blé. Le député de Vegreville (M. Mazankowski) a parfaitement raison, cela ne revient pas à dire que vous aboliriez la Commission du blé, mais c'est en tout cas une bonne façon de la saper et de la détruire.

● (2032)

Des voix: Oh, oh!

L'Orateur suppléant (M. Turner): A l'ordre.

M. Andre: La question de privilège, monsieur l'Orateur.

Une voix: Règlement!

Transport des grains

L'Orateur suppléant (M. Turner): J'accorde la parole au député de Calgary-Centre (M. Andre) pour une question de privilège.

* * *

QUESTION DE PRIVILÈGE

M. ANDRE—LA RÉPONSE INEXACTE DU VICE-PREMIER MINISTRE

M. Harvie Andre (Calgary-Centre): Monsieur l'Orateur, je donne préavis d'une question de privilège semblable à celle qu'ont soulevée plus tôt mes collègues, le député de Grenville-Carleton (M. Baker) et le député de York-Simcoe (M. Stevens), au sujet d'une réponse que m'a donnée cet après-midi, le vice-premier ministre (M. MacEachen), et que je crois inexacte. Je viens juste de mettre la main sur les bleus, et, comme il m'a répondu que Petro-Canada achèterait la Pacific Petroleum sans puiser dans le Trésor public, je tiens à signaler l'inexactitude de sa réponse. J'aimerais avoir le temps de réunir des preuves afin de poursuivre sur ce sujet plus tard.

L'Orateur suppléant (M. Turner): La question sera portée à l'attention de l'Orateur demain.

* * *

LES SUBSIDES

JOUR PRÉVU AUX TERMES DE L'ARTICLE 58(1) DU RÈGLEMENT—L'INCAPACITÉ DU GOUVERNEMENT À FAVORISER L'EXPÉDITION DU GRAIN VERS L'ÉTRANGER

La Chambre reprend l'étude de la motion de M. Benjamin.

Que la Chambre blâme le gouvernement de n'avoir pas

a) exigé que les chemins de fer ajoutent 4,000 wagons-trémies et 5,000 wagons couverts réparés à leur parc de wagons à grain; et

b) donné à la Commission canadienne du blé tous pouvoirs pour coordonner toutes les phases du transport des grains et tout pouvoir nécessaire pour protéger et amplifier les exportations de grains.

M. Lorne Nystrom (Yorkton-Melville): Afin de trancher le différend entre le député de Vegreville (M. Mazankowski) et le député de Battleford-Kindersley (M. McIsaac), permettez-moi de dire que j'ai sous les yeux les commentaires faits par le chef de l'opposition (M. Clark).

Une voix: Lisez-nous ça.

M. Nystrom: Le chef de l'opposition représente un véritable danger pour les céréaliculteurs de l'Ouest. Je vous cite un passage du *Valley Leader* d'août 1977 publié dans la circonscription du député de Lisgar (M. Murta). Selon ce journal, le chef de l'opposition aurait déclaré:

... nous ne créerons des offices de mise en marché que si l'industrie le demande...

... la Commission du blé cherchera à augmenter ses ventes, mais nous autorisons les organismes privés à lui faire concurrence.

Des voix: Quelle honte!

Une voix: Voulez-vous affaiblir la Commission canadienne du blé?